



# LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'IMMOBILIER : GESTION ET ADMINISTRATION DE BIENS PARCOURS TRANSACTION ET GESTION IMMOBILIÈRE

## CARTE D'IDENTITÉ

- > Domaine : Droit, Économie, Gestion
- > En alternance
  - Contrat d'apprentissage
  - Contrat de professionnalisation
  - Hebdomadaire : 3 jours / semaine en entreprise
- > Accessible en [Validation des Acquis \(VAE\)](#)
- > [Accessible aux personnes en situation de handicap](#)
- > [60 crédits ECTS](#)
- > 1 année
- >  La Rochelle

## CANDIDATER

<https://www.univ-larochelle.fr/formation/admission-inscription-et-scolarité/candidatures-et-inscriptions/candidater-universite-la-rochelle/>

## CONTACT

Site Droit, Science Politique et Management  
45 rue Francois de Vaux De Foletier  
17024 La Rochelle cedex 1  
Téléphone : +33 (0)5 46 45 85 20  
Web :  
Courriel : [contact\\_droit@univ-lr.fr](mailto:contact_droit@univ-lr.fr)

## OBJECTIFS

### > Le mot des responsables



La licence professionnelle Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens vise à acquérir des compétences à la fois :

- disciplinaires générales (repérer dans un texte juridique les concepts fondamentaux du droit interne, se servir des fondements de l'analyse juridique, identifier les règles de droit applicables, situer le droit des personnes et celui des entreprises, etc.)
  - disciplinaires spécifiques (maîtriser les outils spécifiques à l'exercice de la profession immobilière en général et de gestionnaire de biens immobiliers en particulier, maîtriser les outils de communication etc.)
  - et des compétences professionnelles (situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives, respecter les principes d'éthique, de déontologie ou encore travailler en équipe autant qu'en autonomie )
- À l'issue de la formation vous serez en mesure d'intégrer le monde professionnel.



Marie-Sophie Bondon



Dorothée Simonneau

## ✓ ADMISSION

### > Votre profil

Vous êtes titulaire d'un Bac+2 : diplôme national validant 2 années d'études supérieures (L2 Droit, AES ou Gestion, d'un DUT ou d'un BTS dans un domaine de formation compatible) ou d'une validation des études

### > Comment candidater ?

La sélection des candidats est réalisée sur dossier.

Vous souhaitez [candidater en Licence professionnelle](#)

Les dossiers sont examinés par l'équipe pédagogique qui convoque les candidats dont les dossiers ont été favorablement sélectionnés à un entretien. Lors de l'entretien, les candidats exposent leur motivation.

Alternance : l'accès à la licence professionnelle en alternance n'est définitivement acquis que lorsque vous attestez de la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Il vous est conseillé de débiter votre recherche de structure d'accueil dès le mois de mars et d'informer le Pôle alternance (05.16.49.65.65 ou [alternance@univ-lr.fr](mailto:alternance@univ-lr.fr)) de l'avancement de vos démarches.

## 📄 PROGRAMME

● obligatoire ■ à choix

### > Pratique professionnelle ●

#### ● Mission en entreprise (Alternants)

10 crédits ECTS

Code de l'EC

522-0-01

#### ● Projet tutoré (Alternants)

8 crédits ECTS

Code de l'EC

522-0-02

### > Environnement juridique général ●

#### ● Contrats

Volume horaire

18h (18h travaux dirigés)

2 crédits ECTS

Code de l'EC

522-0-12

#### ● Droit de sûretés

Volume horaire

18h (18h travaux dirigés)

2 crédits ECTS

Code de l'EC

522-0-15

#### ● Droit des sociétés

Volume horaire

18h (18h travaux dirigés)

2 crédits ECTS

Code de l'EC

522-0-14

- **Introduction générale au droit**

Volume horaire 18h (18h travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC 522-0-11

- **Successions**

Volume horaire 18h (18h travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC 522-0-13

> **Environnement professionnel** ●

- **Anglais professionnel**

Langue d'enseignement français - anglais
Volume horaire 10h 30min (10h 30min travaux dirigés)
1 crédit ECTS
Code de l'EC 522-0-24

- **Communication écrite et orale**

Volume horaire 10h 30min (10h 30min travaux dirigés)
1 crédit ECTS
Code de l'EC 522-0-23

- **E-immobilier**

Volume horaire 27h (27h travaux dirigés)
3 crédits ECTS
Code de l'EC 522-0-21

- **Gestion des conflits**

Volume horaire 10h 30min (10h 30min travaux dirigés)
1 crédit ECTS
Code de l'EC 522-0-22

> **Transactions immobilières** ●

- **Estimation des biens**

Volume horaire 18h (18h travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC 522-0-32

- **Prospection et techniques de ventes**

Volume horaire 18h (18h travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC 522-0-31

- **Responsabilité des professionnels**

Volume horaire 10h 30min (10h 30min travaux dirigés)
1 crédit ECTS
Code de l'EC 522-0-33

> **Fiscalité** ●

- **Droit fiscal des entreprises**

Volume horaire 27h (27h travaux dirigés)
3 crédits ECTS
Code de l'EC 522-0-41

- **Etudes des régimes de défiscalisation**

Volume horaire 18h (18h travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC 522-0-42

> **Gestion des biens immobiliers et pratique sur logiciel spécifique** ●

- **Cadre juridique de la copropriété**

Volume horaire 18h (18h travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC 522-0-53

- **Cadre juridique de la gestion**

Volume horaire 10h 30min (10h 30min travaux dirigés)
1 crédit ECTS
Code de l'EC 522-0-54

- **Rappel de comptabilité**

Volume horaire 18h (18h travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC 522-0-52

- **Techniques de gestion**

Volume horaire 27h (27h travaux dirigés)
3 crédits ECTS
Code de l'EC 522-0-51

## > Promotion immobilière et techniques du bâtiment •

### • Techniques du bâtiment

Volume horaire
18h (18h travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC
522-0-63

### • Urbanisme

Volume horaire
10h 30min (10h 30min travaux dirigés)
1 crédit ECTS
Code de l'EC
522-0-61

### • VEFA

Volume horaire
10h 30min (10h 30min travaux dirigés)
1 crédit ECTS
Code de l'EC
522-0-62

## > Règlementation des prêts •

### • Analyse des différents types de prêts

Volume horaire
18h (18h travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC
522-0-71

### • Montage financier

Volume horaire
18h (18h travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC
522-0-72

## > Règlements et programmes

 RÈGLEMENT DES ÉTUDES LICENCE PROFESSIONNELLE TRANSACTION ET GESTION IMMOBILIÈRE  
[https://formations.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/lru\\_re\\_2024\\_licence\\_professionnelle\\_mi-gab.pdf](https://formations.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/lru_re_2024_licence_professionnelle_mi-gab.pdf)

 Règlement des examens et des certifications professionnelles  
[https://formations.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/2024\\_reglement\\_des\\_examens.pdf](https://formations.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/2024_reglement_des_examens.pdf)

## > Interaction avec le monde professionnel

S'agissant d'une licence professionnelle en alternance, ces derniers sont impliqués en tant que structure d'accueil et d'intervenant dans le cadre de la formation.

Par ailleurs, ils participent aux jurys de soutenance et de délivrance du diplôme.

## ET APRÈS

### > Poursuite d'études

La licence professionnelle a pour vocation une insertion professionnelle directe.

### > Secteurs d'activité

- Droit, justice
- Gestion, management des entreprises, comptabilité

### > Métiers

- Chargé de clientèle
- Gestionnaire de portefeuille locatif
- Gestionnaire d'agence immobilière
- Conseil pour les investisseurs
- Gestionnaire de copropriété
- Administrateur de biens

Informations présentées sous réserve de modifications

fichier généré le 10 décembre 2024 11h03min